

Journées de grèves et de manifestations

Retrait de la loi « travail »

Mardi 5 avril à 13 h BASTILLE

Qui peut croire qu'en facilitant les licenciements, on va créer des emplois ?

Qui peut croire qu'en faisant travailler plus longtemps ceux qui travaillent déjà, on va réduire le chômage ?

Malgré 1,2 million de manifestant-e-s le 31 mars 2016, le Premier ministre ne veut pas retirer un projet qui prévoit notamment :

- Des accords d'entreprise qui pourront prévoir des droits inférieurs à la loi ou aux conventions collectives de branche
- La possibilité de procéder à des licenciements économiques même quand l'entreprise se porte bien
- Un temps de travail quotidien maximal porté de 10 à 12 h par accord d'entreprise
- La baisse de la majoration des heures complémentaires (de 25 à 10%) pour les temps partiels

MAIS ALORS, SI CE N'EST PAS DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS ET DES CHÔMEURS, C'EST DANS L'INTÉRÊT DE QUI ?

Ce n'est pas un hasard si cette loi reprend les revendications du Medef.

Lorsqu'en France, on nous ressasse tous les jours, sous toutes les formes, que le coût du travail est « trop élevé », quels sont ceux qui rappellent que Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, a gagné 10 000 € par minute en 2015 ?

Qui pointe du doigt le coût exorbitant du capital ? Des milliards d'euros de dividendes ont été versés à des actionnaires qui en demandent toujours plus et que le Gouvernement a décidé de servir. Les bénéfices énormes du CAC 40 nous sont présen-

tés comme un bien pour la société. Pourtant, ces bénéfices augmentent quand les entreprises licencient, quand nos salaires sont bloqués, quand nos cadences de travail augmentent...

Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est d'un code du travail plus protecteur, allégé des nombreuses exceptions à la règle qui l'affaiblissent et l'alourdissent.

La contestation du projet de loi El Khomri a pris très vite une ampleur inédite. Des centaines de milliers de personnes ont déjà signé une pétition, ont fait grève et ont manifesté pour son retrait.

Lycéens, étudiants, salariés, privés d'emploi et retraités, ensemble, mobilisons-nous encore plus pour que disparaisse cette loi qui détruit nos droits. Ensemble, battons-nous pour renforcer le Code du travail.

Ne laissons pas le Medef dicter les lois de la République !

Manifestation unitaire

A l'appel des organisations franciliennes CGT - FO - FSU - Solidaires - UNEF - UNL - FIDL

Samedi 9 avril 14 h République

